

Comment donner?

1. Le don en ligne

Rendez-vous sur la plateforme https://soutenir.ec44.fr/



Sélectionnez le montant souhaité

Ensuite, il est important de remplir les champs comme présentés ci-dessous :



Remplissez vos coordonnées (importantes pour recevoir votre reçu fiscal)

Payez en ligne et le tour est joué!

2. Le don « papier »

En envoyant par voie postale le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Fondation de la Providence à :

Gestion des dons - DDEC44 - 15 rue Leglas-Maurice BP 44104 - 44041 Nantes cedex 1

